

SANTERRE SAEP

Amiens, le 19 août 2019

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00105217		vendredi 02 août 2019 à 11h15
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	par : 2EP
Installation	UDI 000658	CAIX-CAIX UDI	Type visite : D1
Point de surveillance	S 0000001216	CENTRE BOURG	Commune : CAIX
Localisation exacte	MR LEMAIRE 5, PLACE DU 8 MAI		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	25 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,09 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,14 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00105328 Référence laboratoire : H_CS19.10682.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de mesure du pH	23,7 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	810 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-72h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 37°-24h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00105217)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la Préfecture et par délégation,
l'Ingénieur du Génie Sanitaire



Jérôme VEYRET